

Présentation du projet de réforme

Construire l'avenir à partir des territoires : la réforme attendue par les médecins

Paris le 6 février 2017 - L'Ordre des médecins publie aujourd'hui son projet de réforme pour la santé, un projet de réforme globale autour de quatre grands principes : libérer en offrant un cadre qui permette de catalyser les énergies des acteurs individuels, décentraliser, simplifier, et garantir un réel accès aux soins à tous.

Ce projet de réforme, voulu et attendu par les médecins, propose de révolutionner l'organisation de notre système de santé en s'appuyant sur les territoires.

De l'écoute à l'action

2016 a été pour l'Ordre des médecins un temps d'écoute. Lors de notre Grande consultation et de nos rencontres en région, les médecins nous ont donné un mandat clair, celui de concevoir et de porter auprès de nos décideurs une réforme globale, concertée et partagée pour notre système de santé : 95% des médecins estimaient en effet nécessaire de le réformer.

En 2017, l'Ordre des médecins passe à l'action en faisant émerger, à l'occasion des prochaines élections présidentielles, une vraie réforme du système de santé, la réforme voulue par la profession médicale.

Un projet qui repose sur 4 grands principes : libérer les initiatives, décentraliser les décisions, simplifier les exercices et garantir l'accès aux soins et la qualité des soins.

Repenser le système de santé en repartant des territoires

Dressant le diagnostic d'un système de santé devenu d'une complexité extrême, hyper-administré et centralisé, et déconnecté des besoins réels des territoires, l'Ordre des médecins estime urgent le besoin de repenser l'organisation de l'offre de soins, et de proposer une offre cohérente adaptée aux besoins réels de santé de chaque territoire.

Proposer l'offre de soins la plus à même de répondre aux besoins des populations exige de miser sur les acteurs des territoires, sur leur connaissance des problématiques locales, en leur donnant les moyens de s'organiser afin d'améliorer les situations particulières et variées de chaque bassin de vie.

Cette logique constitue le socle fondamental sur lequel l'ensemble des éléments d'une réforme du système de santé pourra se déployer. Elle représente en ce sens un véritable projet politique en proposant une nouvelle structuration de l'offre de soins, plus souple, plus évolutive, plus mobile, plus démocratique.

Un projet de réforme globale de notre système de santé

Par cette réforme, l'Ordre des médecins répond à l'urgence en proposant les axes d'une réforme globale permettant à la fois d'améliorer l'égalité de l'accès aux soins, de renforcer la qualité des soins, d'encourager la liberté des acteurs et les initiatives et de préserver l'équilibre financier du système, sans générer de nouvelles dépenses.

Le Conseil National de l'Ordre des Médecins, par la voix de son Président Patrick Bouet, souligne :

« Notre système de santé est au bord de l'explosion. S'il semble tenir aujourd'hui, ce n'est que grâce au dévouement des professionnels de santé qui le tiennent à bout de bras. Les médecins, qui en sont les acteurs essentiels, savent qu'il faut réformer ce système en profondeur, et ils ont décidé le faire savoir, alors que les candidats à la présidentielle ne semblent malheureusement pas avoir pris la mesure de l'urgence à laquelle nous faisons face.

Une véritable réforme doit être construite à partir des territoires et placer les professionnels au cœur du système, en déconstruisant le système hyper-administré et centralisé actuel pour renforcer la concertation et s'appuyer sur les acteurs qui l'appliquent sur le terrain. C'est le sens de la réforme en profondeur que nous proposons. »

Présentation du projet de réforme de l'Ordre pour la santé de demain

Ce projet de réforme repose sur trois axes prioritaires.

1^e priorité – simplifier l'organisation territoriale des soins avec une gouvernance partagée

Le constat est désormais établi, l'organisation des soins souffre d'une gestion trop centralisatrice, totalement déconnectée des besoins des territoires.

Nous préconisons la mise en place d'un nouvel échelon de coordination des soins local, simple, efficace, au plus près des usagers, construit sur l'existant, ancré sur le terrain et non imposé. La force de ce nouvel échelon, que nous avons appelé le Bassin de

www.conseil-national.medecin.fr

Contact presse

 [@ordre_medecins](https://twitter.com/ordre_medecins)

Evelyne Acchiardi 01 53 89 32 80

proximité santé (BPS), réside dans son pragmatisme : il est conçu en partant des besoins des populations sur un bassin de vie, et basé sur les moyens et compétences disponibles, à l'inverse des organisations pyramidales et déconnectées des réalités du terrain qui ont trop souvent cours.

- **Mettre en place un échelon territorial unique pour améliorer la coordination des soins**
- **Instaurer la démocratie sanitaire à tous les niveaux territoriaux grâce au BPS :**
- **Créer un portail d'information unique et enfin fonctionnel entre acteurs de santé et usagers au niveau de chaque bassin de proximité santé :**

2^e priorité – Alléger et décloisonner l'exercice professionnel des médecins

Il est aujourd'hui primordial de construire les fondations d'une nouvelle pratique médicale, plus souple, plus mobile, plus évolutive et plus protectrice, pour permettre aux médecins de mieux travailler et de mieux répondre aux besoins de leurs patients, notamment avec l'appui des technologies numériques.

- **Redonner du temps médical aux médecins**
- **Mettre en place un système social plus protecteur et un mode de rémunération valorisant pour tous**
- **Promouvoir et faciliter les coopérations inter et intra professionnelles**
- **Simplifier les relations avec les organismes gestionnaires**

3^e priorité – Ouvrir et professionnaliser la formation des médecins

Le modèle actuel de formation à la profession de médecin ne répond plus aux enjeux actuels. Il ne met pas en adéquation les compétences délivrées aux médecins avec les besoins des territoires.

Plutôt que de partir des besoins en internes des centres hospitaliers, il faut former les médecins dont ont besoin les territoires.

Enfin, alors que l'exercice du métier de médecin est appelé à se transformer, le système actuel de formation continue des médecins ne permet ni de les accompagner dans ces nouvelles pratiques, ni de tenir compte de leur acquisition de compétences, ni de garantir leur compétence tout au long de leur vie.

- **Réformer le numerus clausus et la PACES pour une meilleure adaptation aux besoins des territoires**
- **Transformer l'Epreuve classante nationale en Epreuve classante interrégionale et renforcer la professionnalisation du deuxième cycle jusqu'à l'internat**
- **Renforcer la formation continue : recertification dans la discipline et passerelles entre spécialités**